
Autonomie

Portage de livres par des bénévoles aux personnes isolées

juillet 2008

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)

Type d'action

- Inclusion
- Aînés
- Accessibilité
- Loisirs
- Partenariat / transversalité

Département

Essonne (91)

Porteur(s) de l'action

Ville d'Athis-Mons

Objectif(s) et bref descriptif

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et afin d'assurer l'accès de tous au service public, la ville d'Athis-Mons organise un système de portage de livres s'appuyant sur l'implication de bénévoles. Ces derniers apportent des livres de la bibliothèque municipale aux personnes isolées ou ayant des difficultés à se déplacer.

Origine(s)

La ville d'Athis-Mons étant très étendue, une part de la population à mobilité réduite connaît des difficultés d'accès à la médiathèque et aux deux bibliothèques de quartier, notamment les personnes âgées. Face à ce constat, les directrices du réseau des bibliothèques et du Service retraités avec le soutien de l'adjoint au maire chargé de la culture et de l'adjoint chargé des retraités décident de lancer un projet qui permettrait à ces personnes d'avoir accès à la culture et à la lecture. Ce qui serait l'occasion d'échanges autour de la lecture mais naturellement aussi prétexte à d'autres échanges. Ce projet s'intègre dans le plan départemental de développement de la lecture.

Description détaillée

La première étape du projet est de trouver des bénévoles porteurs de livres. Un appel est lancé à cet effet à travers divers communiqués affichés dans les lieux publics, publiés dans le journal de la ville ou sur Internet'

Formation, information

En 2004, plusieurs réunions sont organisées avec les bénévoles volontaires. Une charte est réalisée et validée, ainsi qu'un organigramme de fonctionnement. En janvier 2005, l'action commence de façon opérationnelle. Une formation des bénévoles sur le fonctionnement de la médiathèque, le fond documentaire et les particularités psychologiques des personnes isolées, est dispensée.

Parallèlement, les publics concernés sont informés via tracts et affiches, ou par les relais constitués par les personnels médicaux et paramédicaux. Le service touche aussi bien des personnes

convalescentes, que des personnes âgées à mobilité réduite, handicapées (enfants, adultes, retraités), femmes enceintes alitées ou encore que des personnes âgées vivant dans des maisons de retraite ou dans des foyers logement.

Echange et confiance autour de la lecture

Concrètement, depuis son domicile toute personne intéressée peut appeler le pilote de l'action de la bibliothèque lors d'une permanence téléphonique tenue une demi-journée par semaine. Celui-ci, prend note des souhaits de la personne, le conseille éventuellement et prépare les documents demandés. Le porteur de livre, qui peut les récupérer à tout moment à l'accueil de la médiathèque, les achemine au domicile du lecteur et en profite pour établir un dialogue avec celui-ci, autour du livre, notamment un service de lecture est proposé, mais pas uniquement. Dans la mesure du possible, le porteur suit toujours le même lecteur pour privilégier une relation d'échanges, de confiance et de complicité autour de la lecture.

Dans les résidences, les porteurs tiennent une permanence une à deux fois par mois et présentent un panel de documents en plus de ceux sollicités par les résidents.

L'action se réalise dans un partenariat entre le réseau médiathèque-bibliothèque et le service Retraités. Elle est maintenant connue de la population et remporte un vif succès, malgré quelques difficultés inévitables : réticence des personnes isolées à recevoir un porteur qu'elles ne connaissent pas, désistement des bénévoles ' De nouvelles demandes sont donc en permanence enregistrées et de nouveaux porteurs de livres sont recherchés. Pilotée par une animatrice sociale et de prévention au service Retraités et une bibliothécaire (deux demi-journées de travail par mois et 2 h de rencontre trimestrielle avec les bénévoles et/ou les partenaires), l'action mobilise une dizaine de bénévoles qui portent des livres à une vingtaine de personnes isolées.

Bilan

- Collaboration services municipaux Retraite et Culture
- 10 bénévoles portent des livres à 20 personnes isolées

Partenaire(s)

Service Municipal des Retraités,
Service culture par la médiathèque municipale.

Contact

Service Municipal des Retraités

Adresse : 22, avenue René Cassin
69009
Lyon
France

Tél. : 04.72.53.64.00

Courriel : francoise.paquet@rhone.fr